

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance à capital variable

Ouvaton, Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS

438 168 718 R.C.S. PARIS N° TVA FR 93438168718

pilotage@ouvaton.coop

<http://ouvaton.coop>

Rapport de gestion relatif à l'exercice 2013

Conçu par le Directoire, rédigé par Philippe Ladame (président du Directoire) et transmis au Conseil de Surveillance le 29/04/2014.

I) Rapport moral

Cette année 2013, dont nous faisons le bilan, aura été celle de la décision de tenter une nouvelle migration.

En effet, il s'est confirmé cette année-là que, avec le matériel et l'infogérance d'Ouvaton 3, nous n'avions décidément pas une plate-forme qui permette aux sites hébergés de tourner correctement.

Le Directoire a donc proposé au Conseil de Surveillance de lancer une étude des solutions alternatives possibles. Occupés à faire tourner l'existant le moins mal possible, nous n'avons probablement pas mené à bien cette étude idéalement ; les réponses ont été tardives et pas très facilement comparables. À l'issue de ce processus, nous avons opté pour un partenariat avec la société Inulogic, que dirige Gervan Rottier-Ripoche, qui est en outre membre du Conseil de Surveillance d'Ouvaton. C'est en connaissance de cette double appartenance que la décision a été prise d'opter pour la formule proposée par Inulogic, qui présentait le double avantage d'être intégrée (construction de la plate-forme nouvelle - migration - infogérance) et moins-disante que les autres. La mise en place d'Ouvaton 4 s'est déroulée dans la dernière quinzaine de l'année.

Au cours de cette année 2013, le Directoire a été composé de deux personnes (Matthieu Patout et Philippe Ladame) qui ont eu, dans la deuxième moitié de l'année des relations suivies avec Gervan Rottier-Ripoche en vue de la mise en place de la nouvelle plate-forme. Les contacts avec le Conseil de Surveillance sont intervenus principalement au moment de l'arrêt des comptes de l'année précédente, puis au moment des décisions relatives au changement de plate-forme. Cette année 2013, à nouveau, nous n'avons guère réussi à tisser une collaboration qui dépasse les obligations statutaires. Je reviendrai sur cette question dans la dernière partie de ce rapport.

II) Rapport financier

Au 31 décembre 2013, le **capital** est à peu près stable (de 116 112 € fin 2012 à 116 080 € fin 2013), constitué de 7255 parts. Au cours de l'exercice, nous avons remboursé 16 parts. En outre, 32 parts ont été données à Ouvaton. 46 parts ont été acquises pendant cette même période. Environ 400 titulaires de comptes n'avaient pas encore souscrit de parts sociales et n'étaient donc pas encore sociétaires.

Les produits d'exploitation (60.801 € contre 62.185 € en 2012) sont en baisse du fait de la poursuite de la baisse du nombre de comptes ouverts : de près de 5% par rapport à l'an

dernier (1.900 fin 2013 contre 2.000 fin 2012), un nouveau plus bas niveau historique.

Nos **charges d'exploitation** ont un peu baissé (72.600 € contre 75.800 € en 2012).

Le **résultat d'exploitation** (- 8.833 €) est fortement négatif. Il provient en bonne partie d'une part du fait que nous avons fait réaliser un audit de sécurité (2.670 €) qui s'est révélé un investissement peu intéressant, hélas, d'autre part de l'intégration d'une partie de l'investissement en machines en vue de la nouvelle plate-forme.

La valeur de la **part**, dont le nominal est de 16 €, a donc baissé, passant de 10,46 € à fin 2012 à 9,24 € à fin 2013. C'est sur cette base qu'auront lieu les remboursements demandés par les coopérateurs en 2013.

III) Rapport sur le fonctionnement et le contrôle interne

Je le disais précédemment, le dialogue entre Directoire et Conseil de Surveillance s'est limité, en 2013, aux échanges statutaires. Les contrôles internes ont été possibles dans les conditions habituelles :

- **Communication** : l'effort de communication en direction des coopérateurs a été maintenu en 2013. Il s'est exprimé par l'envoi de 7 circulaires "Echos de la Coop". En outre une refonte du site ouvaton.coop a été entreprise afin de le rendre plus lisible et plus pertinent.

- **Connaissance** : l'effort a été poursuivi pour bien suivre l'évolution des mouvements financiers et d'inscriptions et désabonnements. Le changement de plate-forme a rendu obsolète une partie de notre documentation dont il faudra poursuivre la mise à jour en 2014.

- **Transparence** : La plate-forme Agora, qui permet la mise en ligne, à destination des administrateurs, des documents comptables, a été régulièrement alimentée par le Directoire, notamment par la poursuite de la mise à disposition mensuelle des relevés de banques et des indicateurs statistiques.

Les documents comptables préparatoires à la présente AG ont été présentés au CS le jeudi 10 avril 2014, en présence du Commissaire aux Comptes et n'ont pas fait l'objet d'objection. Validés par le Directoire ils ont été mis en ligne le 11 avril 2014 en <http://ouvaton.coop/Documents-comptables-2013>.

IV) Quelques orientations pour conclure :

En 2013 nous avons pris la décision de tenter un changement de plate-forme. Nous l'avons fait dans l'espoir de pouvoir offrir une solution d'hébergement satisfaisante, alors que, depuis la migration de 2007 (mise en place d'Ouvaton 3) nous n'avons jamais pu offrir la stabilité et la qualité nécessaires. Après la période catastrophique de 2007-2008, les choses se sont un peu améliorées, mais pas suffisamment pour recommander sereinement Ouvaton autour de nous.

L'installation de cette plate-forme est, jusqu'à présent, un demi-succès :

- ce qui concerne les sites à strictement parler donne pleine satisfaction. La disponibilité et la réactivité des sites sont bonnes,
- par contre l'adaptation d'OuvAdmin à la nouvelle plate-forme pose problème (certains scripts doivent encore être revus),
- et surtout, jusqu'à ce jour, nous connaissons des problèmes sérieux et persistants au niveau de la messagerie.

On peut considérer que ces problèmes de messagerie sont l'héritage de la plate-forme antérieure (trop de vieux sites présentant des failles et une sécurisation trop faibles de certaines boîtes mail). Mais d'une manière ou d'une autre, il faut absolument que ces problèmes trouvent solution.

Alors seulement nous pourrons entreprendre l'effort pour gagner de nouveaux coopérateurs. En effet, le Directoire considère que c'est principalement par l'augmentation du nombre de comptes actifs que nous pourrons atteindre l'équilibre nécessaire et gagner des marges pour permettre un meilleur fonctionnement des instances et la possibilité de proposer de nouveaux services.

Nous espérons que, ces problèmes surmontés, nous pourrons, avec les membres du Conseil de Surveillance qui le souhaitent, poursuivre la mise à jour du site, rédiger un texte définissant les «conditions générales d'utilisation» et prendre des initiatives qui permettent l'arrivée de nouveaux coopérateurs en nombre.

Je vous remercie de votre attention, ainsi que du soutien que vous pourrez apporter à notre coopérative, par votre présence, bien sûr, mais aussi, si vous le pouvez, en participant aux projets d'Ouvaton.

À Guidel, le 29/04/2014

Philippe Ladame